

Motion du 14 octobre 2019 de Mmes et MM. Alfonso Gomez, Delphine Wuest, Ahmed Jama, Maria Casares, Ulrich Jotterand, Alia Chaker Mangeat, Maria Pérez, Jean-Luc von Arx, Léonard Montavon, Marie Barbey-Chappuis et Anne Carron: «Déploiement du CEVA et transport individuel motorisé: des mesures sont nécessaires».

PROJET DE MOTION

(renvoyé à la commission de l'aménagement et de l'environnement par le Conseil municipal, lors de la séance du 7 octobre 2020)

Considérant:

- que le Léman Express sera entièrement déployé le 15 décembre 2019;
- qu'une réduction du trafic allant jusqu'à 12% peut être espérée;
- qu'une baisse du trafic de 7% (observable pendant les périodes de vacances scolaires) améliore déjà grandement la situation à Genève, rendant le trafic passablement plus fluide. Cet espace libéré sur les routes doit bénéficier en priorité à celles et ceux qui n'ont pas d'autre choix de mode de transport que le transport individuel motorisé (professionnels, personnes en situation de handicap, transport de matériel, etc.)
- qu'à contrario, il faut éviter l'«effet rebond», qui voudrait que celles et ceux qui se passent actuellement de voiture la réutilisent parce que les conditions de déplacement se sont améliorées;
- qu'un meilleur contrôle du stationnement constitue une des mesures qui permettraient de maintenir cette baisse du trafic (40% à 50% des personnes utilisant un stationnement ne le payent effectivement pas),

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de détailler les mesures déjà prises pour accompagner sur nos routes l'arrivée du Léman Express;
- de prendre toute mesure nécessaire pour maintenir la baisse du trafic motorisé et éviter ainsi un «effet rebond», et particulièrement en augmentant le contrôle sur le stationnement;
- de prendre langue avec les entreprises afin qu'elles proposent des plans de mobilité douce à leurs employé-e-s.